

Plus de deux cents personnes se sont pressées à l'hôtel Grosloot pour assister à la cérémonie de remis des médailles des Justes.

BORDEAUX : la colère des familles des victimes de l'holocauste livrées par l'administration de Vichy. Orléans hier soir : les larmes de la reconnaissance de Juifs, enfants pendant la guerre, sauvés des griffes de la barbarie nazie par des « Justes ». Orléans-Bordeaux, deux faces d'une même page noire de l'histoire de France.

Pour la première fois depuis l'ouverture du procès de Maurice Papon, l'ambassadeur d'Israël en France, M. Avi Pazner a remis quatre médailles des Justes à des familles de la région Centre, du Loiret et du Loir-et-Cher, des médailles de Yad Vashem créées pour honorer ceux qui ont risqué leur vie en sauvant des Juifs (lire par ailleurs). « Nous oublions parfois qu'il y a eu en France et en Europe beaucoup de gens qui ont risqué leur vie pour sauver leur prochain. C'est important de le rappeler lorsqu'à Bordeaux se tient le procès d'un homme accusé de crime contre l'humanité. En France, il y a eu aussi des milliers de Français qui ont tendu une main généreuse aux Juifs persécutés, au péril de leur vie. C'est là un acte que le peuple israélien n'oubliera jamais, un acte noble qui fait honneur à la France », a déclaré Avi Pazner. Celui-ci s'était rendu à Bordeaux, en marge du procès Papon, afin, a-t-il indiqué hier soir lors d'un point presse, « d'exprimer ma solidarité personnelle en tant que fils d'une famille de déportés et la solidarité de l'Etat d'Israël qui comprend bien l'importance historique du procès Papon. » En effet, l'Etat d'Israël « suit avec attention le procès et tous les développements autour », a indiqué l'ambassadeur qui a tenu néanmoins à ne pas entrer dans la salle d'audience pour qu'on n'y voie pas « d'ingérence » de son pays dans ce procès.

L'ombre de Bordeaux n'a pas été la seule à planer sur la salle des mariages de la mairie d'Orléans chargée d'histoire et archi-

comble: l'émotion pinçait le cœur d'enfants juifs devenus adultes retrouvant les enfants de leur bienfaiteur, émus jusqu'aux larmes.

« Des règlements de comptes condamnables »

« Les Juifs savent au plus profond de leur cœur que l'aide qu'ils ont reçue en ces temps tragiques venait de Français... qui voyaient

en eux des frères dans leur malheur et leur ont tendu la main... Ces milliers de Justes incarnent eux aussi la vraie France », a indiqué Henri Hadjenberg, le président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) qui est longuement revenu sur l'environnement politique du procès Papon comme il l'avait fait la veille dans « La République du Centre » (lire notre précédente édition). « Des hommes politiques sont descendus dans

l'arène pour se livrer à des règlements de comptes d'aujourd'hui qui n'ont rien à voir avec l'histoire de notre pays et l'enjeu du procès Papon. Tout cela est regrettable, inacceptable et condamnable », a-t-il déclaré en substance. Pour sa part, le maire d'Orléans, après avoir rappelé le souvenir des camps de transit de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Jargeau, a indiqué : « Aucun peuple ne peut construire son avenir sur l'amnésie » avant d'ajouter « connaître la vérité, la rechercher, c'est préparer la paix sur des bases solides, vraies... ». Enfin, avant que les médailles ne soient remises par l'ambassadeur aux familles des Justes, Henri Bulawko, le président de l'Association des déportés juifs de France, qui chaque année se recueille à Pithiviers, a rappelé qu'au sortir des camps tous les Juifs français rescapés comme lui ont pourtant choisi de revenir en France : « Ceux qui veulent assimiler la France à Vichy ont tort... il y avait aussi une France fraternelle qui a permis de sauver les trois quarts de la communauté juive de France... Cette France-là est la nôtre. »

Christian BIDAULT.

1.600 médaillés en France

« J'ai remis beaucoup de médailles, mais jamais je n'avais rencontré une telle ferveur, une telle émotion », a dit à l'issue de la cérémonie qui a rassemblé plus de 200 personnes, l'ambassadeur d'Israël en France, Avi Pazner a rencontré, outre les associations juives, les présidents du conseil régional et du conseil général ainsi que le préfet de région. En 1997, son pays a décerné

une cinquantaine de médailles de Yad Vashem (1.600 depuis 1963 en France et 11.500 en Europe). Situé sur la colline du Souvenir à Jérusalem, le mémorial Yad Vashem perpétue la mémoire de six millions de Juifs assassinés par les nazis et leurs complices. La médaille des Justes est décernée, après enquête, à celles et ceux qui ont sauvé des Juifs au péril de leur vie durant l'Occupation nazie.



Mme Julie Sabiani présente des documents à M. Pazner lors de sa visite au centre Charles-Péguy.

Jean Doré, l'ancien maire de Pezou, reçoit la médaille.

Jean Doré

TÉMOIGNAGES

Cachés dans des familles modestes

ANNETTE BURSZEIN avait sept ans en 1939. Son père a nobilité, sa mère se réfugia avec ses deux enfants, Annette et son frère, dans le Loiret. Après l'exode, sa mère retourna à Paris pour travailler, Annette Burszein et son frère furent cachés à Fréville-en-Gâtinais, dans une ferme, chez M. et Mme Chesnoy, déjà parents de quatre enfants. Annette allait à l'école du village où tout le monde l'appelait « la petite vive », mais sans jamais qu'elle ait inquiétée. Elle passa la guerre ainsi dans cette famille Chesnoy qui ne fit jamais la différence avec ses propres enfants. Deux membres de la famille d'Annette Burszein périrent dans les camps.

1942, premières rafles de Juifs à Paris. Le couple Zajdmann fait appel à des amis, Louis et Florentine Vaillant, des habitants de condition très modeste, de Pezou, en Loir-et-Cher. Leur petit-fils, Lucien Besnard, 18 ans, se rend à Paris chercher trois enfants Zajdmann, Simon, 11 ans, Albert 7 ans, et Suzanne 5 ans. Les Vaillant vivent dans une pièce, sans eau ni électricité, s'éclairant à la lampe à pétrole, ne subsistant que grâce au potager et au lait de chèvre. Deux personnes seront abritées durant la guerre, dont la grand-mère, la petite Vaillant, les trois enfants Zajdmann et deux autres petites filles juives de 8 et 3 ans, Henriette et Charlotte. « Les petits Parisiens des Vaillant », comme on les appelait au village, ne fréquentaient l'école que lorsque les Allemands n'étaient pas signalés dans le secteur. M. Zajdmann fut déporté à Maidanek d'où il ne revint pas.

Maurice Dreskier avait 8 ans lorsqu'il apprit que son père avait été arrêté le 14 mai 1941, emmené au camp de Beaune-la-Rolande puis gazé à Auschwitz en septembre 1942. En mars 1943, le reste de sa famille est arrêté par la police française à Paris. Maurice Dreskier par ses pleurs apitoya un policier. L'enfant fut pris en charge par des relations de travail de ses parents qui le cachèrent chez M. Georges Perret à Saint-Maur-des-Fossés (94). Maurice Dreskier passa la guerre chez ce couple choyé comme leurs deux enfants. Georges Perret, résistant, est mort en 1949.

Leur père était mort en revenant de Drancy en 1941. Leur mère envoya Annette Chuska, 11 ans et sa petite sœur de 2 ans et demi à la campagne. Mme Doré, qui avait déjà quatre enfants, les recueillit. « J'en aurai deux de plus », dit cette femme de ménage à Fontaine dans le Loir-et-Cher. Sans ressource Mme Doré logea tout le monde dans deux pièces et ne fit jamais sentir ses difficultés à ses petites protégées.

« Cette récompense, je la partage avec tous les habitants de Pezou qui ont eu une attitude exemplaire », a déclaré Jean Doré, l'ancien maire de la commune, très ému, comme tout ces enfants de Justes serrés dans leurs bras par les « enfants » juifs, hier à la mairie d'Orléans. « Nous n'oublierons jamais », ont-ils répété. « Ce sont les seuls grands-parents que je n'ai jamais eus », a lancé Albert Zajdmann avant d'être rejoint par le petit-fils de ses sauveurs.